FESTIVAL DE THEATRE DE CAHORS

ANNEE 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION

En co-production avec la **Ville de Cahors**, **La Troupe en Boule** organise
le **21ème Festival de Théâtre de Cahors**

Mercredi 28, Jeudi 29, Vendredi 30, Samedi 31 mai 2014

Nous vous invitons à nous rejoindre pour ces rencontres que nous souhaitons conviviales et de qualité.

Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'inscription que vous voudrez bien compléter et retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si votre Compagnie n'est pas disponible pour cette période et dans le but d'élargir au maximun notre sélection, merci de nous communiquer les coordonnées d'autres Compagnies susceptibles d'être disponibles.

Les dossiers d'inscription devront être retournés avant fin février 2014

Dans l'attente d'un prochain contact, recevez nos plus amicales salutations,

Les Organisateurs

Contact : Troupe en Boule - Gérard Casagrande - 56 rue Paramelle - 46000 Cahors
tél. 05.65.22.29.96 - 06.65.56.29.11 - troupenboule@wanadoo.fr - www.troupenboule.com

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de la Compagnie : ……

Adresse du responsable : ……

…….

Tél. : ……

Titre de la pièce proposée : …….

Genre : ……...

Auteur : ……..

Date de création : ……

Durée : *Montage* : **……..……** *Pièce :* **……..……..** *Démontage* **: …….**

Nombre d'acteurs : …….. **Techniciens : ……..**

Documents à envoyer : *Fiche de présentation de la pièce et vidéo*

Dates et lieux de vos prochaines représentations (*) : …….

……

……

……

……

(En vue du passage du Comité de sélection – merci de prévoir des invitations)*

ORGANISATION DU FESTIVAL

1 - Vos disponibilités pour la représentation

Veuillez compléter le tableau ci-dessous, en indiquant vos préférences sur les jours et horaires de programmation. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

	14h	17h	21h
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

2 - Vos repas

Veuillez compléter le tableau ci-dessous, en indiquant les horaires et nombre de repas que vous désirez prendre. Nous vous rappelons qu'un seul repas est pris en charge par le Festival.

Le samedi soir après la représentation, une **soirée** est organisée dans le Foyer du Théâtre. Cette soirée se veut conviviale et festive. Nous espérons vivement votre présence.

	Déjeuner		Diner	
	Repas pris en charge	Repas supplémentaires	Repas pris en charge	Repas supplémentaires
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

3 - Vos nuitées

(Attention : le petit déjeuner n'est pas prévu)

Veuillez compléter le tableau ci-dessous, en indiquant les nuits que vous désirez réserver.
Nous vous rappelons qu'une seule nuit est prise en charge par le Festival.

	Nuits	
	Nuits prises en charge	Nuits supplémentaires
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

PS : Des repas et nuitées supplémentaires peuvent être réservés lors de votre arrivée au Festival (compter environ 12 € par repas et 10 € par nuit).

FESTIVAL DE THEATRE DE CAHORS

REGLEMENT

La ***Troupe en Boule*** et la ***Ville de Cahors***, organisent les 2**8, 29, 30 et 31 mai 2014**
le 21ème Festival de Théâtre de Cahors.

Article 1 Toutes les représentations se dérouleront au **Théâtre de Cahors,** partenaire de cette manifestation. Le Festival est ouvert à toutes les Compagnies.

Article 2 Les bulletins d'inscription complétés et signés devront parvenir avant fin **février 2014** à l'adresse suivante :
La Troupe en Boule - Gérard Casagrande – 56 rue Paramelle – 46000 Cahors
Ou par mail **: troupenboule@wanadoo.fr**

Article 3 Le Comité de sélection, désigné par les organisateurs, assistera à une représentation des spectacles proposés.
(Une vidéo du spectacle pourra être acceptée en cas d'impossibilité de déplacement)

Article 4 Les spectacles ne comportant qu'un seul acteur ne pourront être retenus.

Article 5 Le temps d'occupation du plateau est limité. Les opérations prises en considération sont les suivantes :
- montage des décors, réglage lumière et son,
- représentation,
- démontage et rangement des décors.

Article 6 Participation aux frais des Compagnies sélectionnées :
1) Déplacement : Calculé sur la base d'un véhicule par Compagnie à raison de 0,40 € du Km, pour la distance séparant son lieu de résidence de Cahors (A/R).
2) Hébergement : Si la résidence de la Compagnie est à plus de 100 Km de Cahors, 1 nuit sera offerte pour les comédiens distribués, ainsi que pour 2 techniciens.
3) Repas : 1 repas sera pris en charge pour les comédiens distribués et 2 techniciens.

Article 7 Les Compagnies sélectionnées devront fournir 2 affiches, des photos numériques pour les panneaux d'affichage et les programmes du Festival.

Article 8 Le jury du Festival recevra les Compagnies après leur représentation, afin de dialoguer, échanger et faire de cette manifestation une rencontre constructive pour le théâtre amateur.
Lors de la clôture du Festival seront décernés :
- Le Trophée de la Ville de Cahors
- Le Prix du Jury «Jeune»
- Le Prix Pierre Larroque
- La sélection Festhéa Midi Pyrénées

Nous rappelons qu'il est possible pour les participants et les accompagnateurs de réserver des nuitées et des repas tout au long du Festival. Ceci afin de permettre à tous de profiter de ces rencontres, de participer aux événements festifs proposés et également de visiter notre région.

Visa de la Troupe

Les Organisateurs